

## L'ancien hôpital militaire et caserne Vingternier, à Mons

La réhabilitation des centres villes par la création de logements rencontre parfaitement une demande sociale autant que des objectifs urbanistiques.

Outre la sauvegarde des bâtiments historiques de la ville, la rénovation de la caserne Vingternier en habitations sociales a permis de reconstituer un environnement urbain attractif et d'y intégrer, de façon harmonieuse, une population diversifiée de plusieurs dizaines de ménages. 40 appartements et 16 maisons individuelles disposés autour d'une superbe cour intérieure arborée, conjuguent la noblesse du bâti ancien et la modernité d'un habitat fonctionnel aéré.

Les logements sociaux au centre ville restituent l'habitat de service public en relation de proximité avec les autres fonctions commerciales, administratives, culturelles, scolaires... de la ville. Ils offrent aux locataires un milieu de vie à dimension humaine, propice à la convivialité et à la mixité sociale, au sein duquel ils développeront leurs propres projets de vie.

Les logements de la Sorélobo à la caserne Vingternier consacrent une rénovation urbaine lumineuse. L'opération concourt à la reconquête du vieux quartier montois

à deux pas de la gare: les services décentralisés de la Région y sont implantés dans des immeubles rénovés, la Ville a réhabilité d'autres anciens bâtiments inoccupés pour installer ses services de police et de population, aménagé des espaces verts et des voies piétonnes.

Mons fut autrefois ville de garnison. Les casernes désertées par la troupe n'y manquent pas.

Les bâtiments démobilisés ont longtemps trainé leur déglincue, pareils à des champs de bataille monumentaux, abandonnés au centre-ville. Lentement, les vieux quartiers militaires livrés à l'ennemi, invincible et cruel, qu'est le temps qui passe, semblaient dans la débâcle et la ruine.

L'impitoyable guerre d'usure aurait sans doute fini par briser la résistance de la caserne Vingternier, si la Société régionale du logement du Borinage - Sorélobo - n'était venue à sa rescousse.

La société de logement a lancé la contre-offensive à l'été '96. Au printemps '99, elle

célébrait une victoire décisive. Début mars, le mois dédié au dieu de la guerre, la Sorélobo inaugurerait 40 appartements d'une, deux ou trois chambres dans le bâtiment principal entièrement rénové. A l'issue de la bataille finale, 56 logements sont édifiés, rangés en carré autour d'un espace vert planté dans l'ancienne cour, complétés d'une salle communautaire apte à accueillir les événements de la vie familiale, sociale, culturelle des habitants.

L'édifice militaire rendu à la vie civile a définitivement perdu son allure martiale, le Vingternier est convivial.

### Les bastiments de l'hospital royal militaire

On pénètre dans le carré Vingternier, au cœur du quartier du Béguinage, l'un des plus anciens quartiers du centre-ville montois, en franchissant un imposant portail de pierre en bossage, une œuvre maîtresse du sculpteur montois de la Renaissance Jacques Dubrœucq, vestige du château de Marie de Hongrie à Binche, détruit en 1554 par les troupes de Henri II.



▲  
La caserne Vingtemier à Mons, démilitarisée  
et transformée en logements.  
Photo F. Dor, MRW, Dgatlp.

La construction des "*basiments de l'hospital royal militaire*", suivant les plans de l'architecte de Louis XIV, Monsieur de Brissy et des "*arpenteurs des états du Hainaut*", date de 1703 à 1708.

Sous le règne de Louis XIV, illustré par tant de guerres, les villes fortes furent dotées d'hôpitaux destinés à recevoir les malades et blessés militaires. Un édit du Marquis de Bedmar du 12 août 1702, entériné le 30 avril 1703 par le Souverain Conseil du Hainaut, décidait de créer un hôpital militaire à Mons "*... pour le bien et le soulagement de nos sujets, et principalement de nos soldats...*" Pour doter cette nouvelle institution de revenus, un second édit du 30 juillet 1704 "*accorde à l'hôpital Royal des revenus des corporations et des fondations charitables qui pourraient être supprimées sans préjudice pour les citoyens du Hainaut et apparemment en parfaite conformité d'intentions des donateurs*".

En 1709, lors de la bataille de Malplaquet, l'hôpital de 30 lits était opérationnel depuis un an. Étroit et long d'une soixantaine de mètres, il suivait la rive gauche de la Trouille faisant office d'égout, dont l'eau courante assurait l'évacuation des eaux usées et des latrines et se prêtait aux usages domestiques tels que le blanchissage du linge. (Le lit de la rivière, remblayée et voûtée en 1871, fut rejeté hors de la ville, permettant la création de la rue Bouzanton.)

Le site près du pont des Capucines voisinait avec le couvent des Capucines Pénitentes : l'hôtel de Maleingreau d'Hembise fut exproprié à cet effet en 1703.

La grande salle des malades était divisée en deux dans la longueur par des colonnes en fonte, sur lesquelles retombaient les voûtes de couverture appuyées, d'autre part, sur les murs latéraux.

Dès le XVIII<sup>e</sup> siècle, un cimetière y fut annexé.

En 1746-47, le bâtiment principal fut incendié, la toiture fut modifiée pour établir un étage supplémentaire "en galetas". La tour centrale des latrines fut élargie pour y installer un escalier et on construisit une boulangerie dans les dépendances de l'hôpital.

Désaffecté par un édit de Marie-Thérèse d'Autriche en 1772 et vendu le 24 juillet 1773, il retrouva son affectation première en 1794, lorsqu'il fut à nouveau placé sous l'administration des hôpitaux militaires de la République française, cette fois. Une partie du couvent des Capucines y fut incorporée pour y installer la pharmacie.

En 1796, on pouvait y loger 300 malades dans des bâtiments en bon état.

En 1804, il fut mis à la disposition de la Commission des hôpitaux civils. Des blessés de la bataille de Waterloo, en 1815, et des journées de septembre 1830 à Bruxelles, y furent soignés. L'hôpital est remilitarisé dès 1816 sous le régime hollandais du royaume des Pays-Bas.

Dans la Belgique indépendante, en 1841, il avait une capacité de 340 lits.

Incendié en 1875, l'hôpital militaire fut reconstruit dès 1876, sur un plan semblable au

précédent, mais avec un recul de 3,5 m sur la voirie pour se conformer au tracé de la rue de Bouzanton, implantée sur l'ancien cours de la Trouille. L'ancienne conciergerie, à gauche du portail de Jacques Du Broeucq, reste un témoin de l'alignement primitif.

En 1914, l'hôpital fut transféré à la Croix-Rouge et servit, pendant la guerre 1914-1918, de lieu d'incarcération pour les femmes.

Quand se termine la première guerre mondiale, les dépréciations commises par l'occupant et les dégâts causés par le bombardement canadien sont tels qu'il est impossible d'utiliser les locaux. Les annexes, ruinées, sont démolies ; en 1921, les bâtiments subsistants sont transformés en dépôt de matériel militaire, le jardin est vendu.

D'importants travaux de réaménagement réalisés en 1929, ne lui redonneront pas son aspect d'antan. Mais l'hôpital retrouve sa vocation première sous le nom de "quartier sous-lieutenant Vingternier", en mémoire de l'officier-médecin auxiliaire montois du 18<sup>ème</sup> régiment de ligne, tué au combat lors de la première guerre.

Durant la guerre de 1940-1945 et jusqu'au début des années '50, l'hôpital militaire fut utilisé comme hôpital civil au service de la population.

Le quartier Vingternier termina sa carrière comme dépôt militaire, définitivement désaffecté en décembre 1991.

La rénovation et la réhabilitation en logements sociaux commencèrent en 1996.